

## OLÉAGINEUX

### Rédacteurs

TERRES INOVIA en  
collaboration avec la  
Chambre d'Agriculture De  
l'Indre-et-Loire

### Observateurs pour ce

**BSV** : AGRO CENTRE,  
AXEREA, CA 18, CA 28, CA  
36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA  
CHAMPAGNE BERRICHONNE,  
EARL BONHEUR, ETS BODIN,  
FDGEDA DU CHER, LALLIER  
SEBASTIEN, SOUFFLET  
AGRICULTURE, UCATA.

### Relecteurs

La Chambre d'Agriculture  
d'Indre, SRAL Centre-Val de  
Loire.

## SOMMAIRE

Réseau 2025-2026	1
Stade des colzas	1

### Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-  
BLONDEAU,**

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.

## Maladies du Colza

r ! Signet non défini.

**Ravageurs du Colza**

**Annexes**

**Résistance aux produits phytosanitaires**

**Méthodes alternatives**

**Notes nationales**

Erreu

2

4

4

4

5

## EN BREF

Légère progression de la présence du pucerons cendrés, contrôle régulier à faire  
Les charançons des siliques restent toujours discrets.

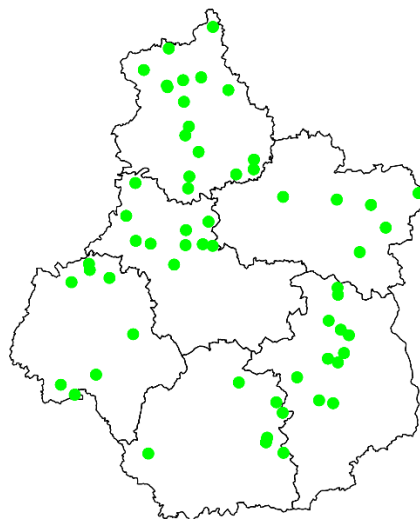


La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024



Le réseau Centre-Val de Loire est composé pour l'instant de 85 parcelles pour la partie printemps. Les données de 59 parcelles sont disponibles pour ce BSV.

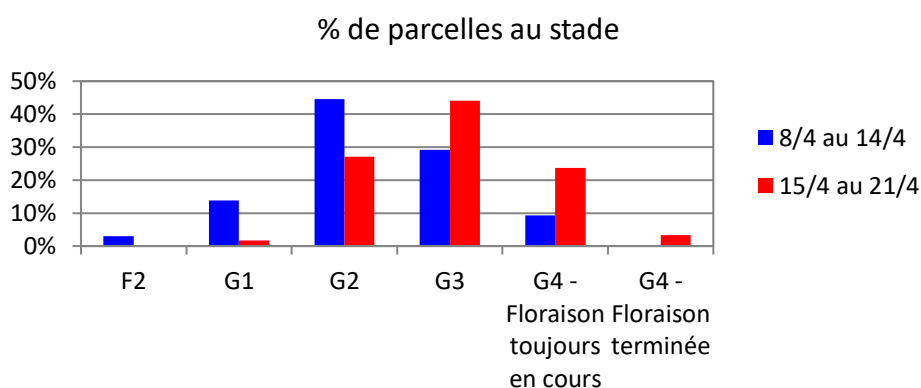


Parcelles observées pour le BSV n°26

## Stade des colzas



L'avance des stades se maintient. Les premières parcelles à G4 avec floraison terminée sont observées



→ Rappel des stades en annexe



## PUCERONS CENDRES



### Contexte d'observations

L'observation pucerons cendrés a été réalisée dans 48 parcelles pour ce BSV. Cinq observateurs signalent leur présence. Le niveau d'infestation est compris entre 0,1 et 2 colonies par m<sup>2</sup>.

**Attention, il est important de rappeler qu'une colonie n'est pas un manchon. Une colonie est composée de seulement quelques individus : 10 pucerons regroupés sont considérés comme une colonie.**

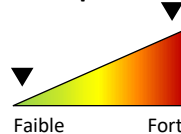
D'autres observateurs signalent en commentaire avoir observé des pucerons cendrés mais pas réellement encore de colonie. **Tous les départements de la région sont concernés.**

Avec la limitation des solutions efficaces pour la prise en compte du risque pucerons cendrés lorsque les colonies sont bien implantées, il est important de diagnostiquer au plus tôt le début des infestations.

La présence d'auxiliaires est à prendre en compte dans la limitation du développement des insectes en parcelle ; **Pas de signalement d'auxiliaires présents cette semaine.**

Avec les données disponibles dans le réseau Centre-Val de Loire, le risque pucerons cendrés est **nul à faible** dans la grande majorité des parcelles observées. Une seule parcelle dans l'Indre-et-Loire atteint le seuil de risque avec 2 colonies par m<sup>2</sup> et est donc classé en risque **fort**. **Mais la surveillance doit se maintenir.**

Représentation du risque selon les situations :



### Période de risque

A partir de la montaison jusqu'à la fin du stade G4 (10 premières siliques sont bosselées).



### Seuil indicatif de risque

2 colonies présentes par m<sup>2</sup> de culture.



Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides

# CHARANÇONS DES SILIQUES



## Contexte d'observations

Malgré des températures souvent au-dessus de 17°C, la présence reste faible en plaine en lien avec le vent qui leurs est défavorable.

Seulement 10 parcelles signalent leur présence sur 50 parcelles observées.

Le tableau ci-après permet de mettre en perspective les comptages par rapport au stade de la culture. Toutes les parcelles avec présence sont en période de risque.

**Pour l'instant, hors exception, la pression est faible.** Les parcelles dépassant le seuil de 0,5 insecte par plante doivent être contrôlées une nouvelle fois avant toute décision. La prise en compte du risque via uniquement les bordures peut être suffisante.

Observation en fonction du stade

Stade	Nombre de parcelles	Moyenne	Mini	Maxi	Période de risque
G2	1	0,05	0,05	0,05	Oui
G3	4	0,80	0,10	2,00	Oui
G4 Flor. tjrs en cours	4	0,09	0,05	0,10	Oui
G4 Flor. terminée	1	1,00	1,00	1,00	Oui

Seulement 3 parcelles ont atteint le seuil de risque.

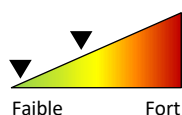
Pour évaluer leur présence en parcelle, choisir un temps calme (sans vent & température >17°C). Il est nécessaire d'observer leur présence sur plante au sein de la parcelle en **effectuant un dénombrement plante à plante.**

*Il est important de rappeler que les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme porte d'entrée aux dépôts de leurs pontes.*

Avec les données disponibles à ce jour, le risque est considéré comme **faible**.

Ponctuellement le seuil de risque est atteint. Compte tenu du risque que représente le charançon des siliques, le risque restera classé à **moyen** pour ces situations.

### Représentation du risque selon les situations :



## Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) jusqu'à la fin du stade G4 (10 premières siliques sont bosselées).



## Seuil indicatif de risque

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).



## RAPPEL des STADES

**Stade F1** : « Premières fleurs ouvertes ».

**Stade F2** : « Allongement de la hampe floral. Nombreuses fleurs ouvertes ».

**Stade G1** : « Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm ».

**Stade G2** : « Les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm ».

**Stade G3** : « Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm ».

**Stade G4** : « Les 10 première siliques sont bosselés ».

## Résistance aux produits phytosanitaires





Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.


## Méthodes alternatives



Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>



	<p><b>Popillia japonica</b></p>	
<p><b>Il est arrivé en Alsace en 2025 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france">https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france</a></li><li>- <a href="https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/haut-rhin/deux-scarabees-japonais-autostoppeurs-captures-pour-la-premiere-fois-en-france-pas-de-foyer-detecte-a-ce-stade-3184971.html">https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/haut-rhin/deux-scarabees-japonais-autostoppeurs-captures-pour-la-premiere-fois-en-france-pas-de-foyer-detecte-a-ce-stade-3184971.html</a></li></ul> <p><b>Ouvrez l'œil !</b></p> <p>Pour en savoir plus : <a href="#">lien</a></p> <p><b>En complément :</b> Site Internet : <a href="https://www.popillia.eu/">https://www.popillia.eu/</a> Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : <a href="https://www.popillia.eu/files/10/FR---French/9/InfoPopilliaJaponicaInvasiveSpeciesFRIPMPopillia.pdf">https://www.popillia.eu/files/10/FR---French/9/InfoPopilliaJaponicaInvasiveSpeciesFRIPMPopillia.pdf</a></p>		

	<p><b>Datura stramoine</b> <i>Datura stramonium</i></p>	
<p>La note nationale publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (<i>Datura stramonium</i>) est toujours d'actualité.</p> <p>Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : <a href="#">lien Internet DRAAF</a>.</p> <p>Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : <a href="#">lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura</a></p>		

**Abeilles sauvages**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Flore** des bords de champs  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Oiseaux**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Vers de terre**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Coléoptères**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Papillons**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Araignées**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Arbres et haies champêtres**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Insectes auxiliaires**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Chauves-souris**  
 & santé des agro-écosystèmes  
**[clie]**  
 Note nationale Biodiversité

**Abeilles - Pollinisateurs**  
*Des auxiliaires à préserver*  
 Liste des cultures non attractives en  
 vigueur depuis le 05 juillet 2024

La réglementation a évolué en  
 2022, vous pouvez la retrouver en  
 cliquant sur le lien ci-dessous :  
 Protection des pollinisateurs-Région  
 Centre - Val de Loire



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
 AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



**1316 abonnés au BSV Oléagineux**